

Communiqué de presse – 22 mai 2020

Six panneaux d'information sur les arbres-habitats installés à Orvin et au Mont-Soleil

Le Parc Chasseral a posé ces derniers jours une série de panneaux explicatifs à Orvin et au Mont-Sujet afin d'informer les habitants de la région et les visiteurs de passage des actions de terrain menées autour des arbres-habitats. Ces derniers sont des vieux arbres, arbres à cavités ou arbres présentant du bois mort. Ils représentent un enjeu primordial pour la biodiversité dans notre région.

Six panneaux temporaires présentant notamment une carte de situation et un exemple d'arbre marqué ont été posés ces derniers jours sur les parcelles de la Bourgeoisie d'Orvin et de Prêles, ainsi que chez un exploitant agricole, à Orvin et au Mont-Sujet. Ils informent brièvement de la thématique des arbres-habitats et sensibilisent sur le travail effectué par le Parc, les forestiers ou les agriculteurs pour maintenir ces éléments essentiels à la biodiversité de notre région.

Ces vieux arbres, arbres à cavités ou arbres présentant du bois mort offrent des milieux de vie indispensables à de nombreuses espèces d'oiseaux, de petits mammifères ou d'insectes. Ceux-ci trouvent refuge dans les microhabitats tels que les cavités, le lierre, les branches mortes ou les champignons.

Depuis 2018, le Parc régional Chasseral mène une grande action de relevé, de cartographie et de marquage des arbres-habitats dans les forêts, pâturages boisés et vergers. Ces arbres remarquables sont marqués d'un « H » bleu, ce qui permet d'éviter leur abattage. Une mesure qui se réalise en accord avec les gardes forestiers et les propriétaires de terrain concernés.

Infos et contact :

Lucas Wolfer (Nature & Paysage)
lucas.wolfer@parcchasseral.ch
 +41 (0)32 942 39 49 / +41 (0)79 242 03 86



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38'000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.



Légende : Six panneaux d'information ont été posés à proximité d'arbres-habitats pour informer les habitants de la région de cette thématique encore méconnue.